

## Politique environnementale

En tant qu'entreprise commerciale, nous nous engageons à assumer notre responsabilité particulière de préserver les fondements naturels de la vie. Notre ambition est de concilier les désirs des personnes, les préoccupations de l'environnement et les intérêts de notre société.

Chez Albert Hoffmann, la protection de l'environnement est un élément contraignant de nos activités entrepreneuriales. La réussite économique et la responsabilité écologique ne sont pas contradictoires pour nous.

**Les principes de la politique environnementale sont contraignants pour tous nos employés et toutes nos activités commerciales.**

1. Nous classons la protection de l'environnement parmi nos principaux objectifs et l'incluons dans la politique de qualité d'Albert Hoffmann. La compatibilité environnementale des processus et des produits est augmentée par l'intégration dans notre processus d'amélioration continue (KVP).
2. Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations environnementales en vigueur ainsi que les règles de conduite internes. Avec nos clients, les autorités et le public, nous avons un dialogue ouvert sur les questions environnementales dans notre entreprise.
3. Nous allons réduire au minimum l'impact environnemental en appliquant de manière économiquement justifiable la meilleure technologie disponible. Dès la conception de nos produits et processus, nous garantissons que la pollution de l'environnement est largement évitée, que les émissions et les déchets sont réduits et que les ressources sont conservées.
4. Chaque employé se doit d'agir de manière éco-responsable. Nous impliquons activement nos employés dans la protection de l'environnement. Un traitement prudent des ressources, comme par exemple le tri des déchets, ne peut se faire que par conviction personnelle. Pour cela, la motivation des salariés est essentielle. Ce n'est que lorsque l'attitude soucieuse de l'environnement a été intériorisée par tous les employés que les mesures peuvent déployer tout leur potentiel. Développer et promouvoir le sens des responsabilités pour l'environnement à tous les niveaux est une tâche permanente.

5. Nous évaluons régulièrement dans notre entreprise l'état de la protection de l'environnement avec l'autorité de surveillance et les procédures techniques et organisationnelles nécessaires afin d'identifier les points faibles, de prendre les mesures nécessaires et de documenter les progrès accomplis.